



# GRAND PRIX DE ROISSY

Samedi 9 & Dimanche 10 octobre 2021

## REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

Le règlement de l'épreuve comprend également les éventuels protocoles sanitaires définis par la FFGolf en vigueur à la date de l'épreuve.

## TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours Wings du Golf International de Roissy.

## CONDITION DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2021. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, être licenciés dans leur pays d'origine.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou du questionnaire de santé enregistré auprès du club ou de la Fédération à la date limite d'inscription.

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

S'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs.

**Épreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (I-9-3)**

## FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous

1 série unique Dames index maximum 18,4

1 série unique Messieurs Index maximum 15,4

**MARQUES DE DEPARTS** : Bleues pour les Dames - blanches pour les Messieurs.

## JEU LENT :

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

**CLASSEMENT** : brut dans chaque série :

**DEPARTAGE** : en Play off « trou par trou » en cas d'égalité pour la 1ère place (trous 1,9 et 18).

**HORAIRES DES DEPARTS** : Établis par le club la veille du début de l'épreuve.

Ils seront consultables sur le site : [www.asgir.fr](http://www.asgir.fr) et sur celui de la F.F.G.

Premier tour : premier départ à 08h00 dans l'ordre des index, messieurs et dames séparément.

Deuxième tour : premier départ à 08h00 dans l'ordre inverse des résultats, messieurs et dames séparément

**JOURNEE D'ENTRAINEMENT** : vendredi 8 octobre 2021 sur réservation auprès du golf.

## ENGAGEMENTS

Droits d'engagement :

– pour les adultes de plus de 25 ans (nés avant 1996) : 80 euros

– pour les licenciés ffgolf de 19 à 25 ans (nés entre 1996 et 2002) : 40 euros

– pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2002 ou après) : 30 euros

Fait le 22/06/21

ASGIR

Com Sportive



– pour les membres du club : 20 euros

**Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription (le 24 septembre 2021) reste redevable du droit d'engagement.**

## **INSCRIPTIONS**

Inscriptions sur [www.asgir.fr](http://www.asgir.fr) ou à l'accueil du Golf International de Roissy : [accueil@ugolfderoissy.com](mailto:accueil@ugolfderoissy.com))

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 24 septembre 2021 à 18 heures.

Les inscriptions ne seront validées que si elles mentionnent « nom, prénom, n° de licence et téléphone » et incluent le droit d'inscription.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du club le Mercredi 29 septembre 2021 à 12 heures

## **CHAMP DES JOUEURS :**

Le nombre maximum de joueurs sera de 96, incluant 21 dames minimum (hors WC) et 10 Wild Card maximum.

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions. La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.

## **REMISE DES PRIX**

Le dimanche 10 octobre salle AULA MAGNA 30 minutes après la fin de la compétition, suivi d'un cocktail.

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 2 premières dames du classement brut seront récompensées.

## **COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

## **ARBITRES**

Michel BROCAS

Claude BREL

François MICHELS

## **COMPORTEMENT ET TENUE VESTIMENTAIRE**

Si un joueur (ou son cadet) se comporte de manière incorrecte, ou s'il ne respecte pas le code de comportement des règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs (règle 1-2), il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée. Le joueur



devra obligatoirement se conformer à la Charte vestimentaire en vigueur au sein du Golf International de Roissy.

**Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).**